

# Préface

Espace universitaire et environnement urbain : quelle relation ?

Bernard Coulie, recteur de l'UCL

## Résumé

Les universités sont porteuses d'une culture universelle, non liée à un lieu déterminé. Elles ne sont pas l'émanation d'une ville. Inversement les villes ne se limitent pas à leurs universités comme source de savoir et de formation. Née d'un aléa historique Louvain-la-Neuve choisit d'être tout à la fois, et pleinement, un espace universitaire et urbain, parce que l'université qui la fonde, l'UCL, se projette à la fois comme institution d'enseignement supérieur et de recherche, et comme opérateur urbain, dont le projet d'urbanisme s'est révélé être à l'origine d'un exceptionnel développement territorial. Ce développement, clairement universitaire et urbain au départ, s'oriente de par son succès même vers celui d'un pôle de services régional.

Dans un ouvrage intitulé « Louvain-la-Neuve, une aventure urbanistique », publié en 2002, André Mertens, ajoute en sous-titre « un aléa du temps et de l'espace »<sup>1</sup>. Cette expression rappelle combien à la fois le facteur historique et le facteur géographique peuvent marquer la destinée d'une ville. C'est aussi le cas de Louvain-la-Neuve. Aléa, Louvain-la-Neuve l'est assurément, car elle est une ville hautement improbable, sinon impossible. Aléa aussi, parce que créer une ville n'est pas dans le rôle habituel d'une université. L'expression pose aussi la question de la relation entre une ville et une université.

Cette relation est-elle organique ?

En préface aux actes d'un colloque consacré aux relations entre l'université et la ville au Moyen Âge, le médiéviste français Patrick Gilli rappelle que tantôt des universités européennes ont pu émerger presque hors de la ville : c'est le cas d'Oxford ou de Cambridge, où l'université crée la ville ; tantôt des grandes villes n'ont pas suscité d'emblée d'université : c'est le cas par exemple de Londres, Barcelone ou Milan. Mais dans l'ensemble la géographie

universitaire est une géographie des villes, parce que c'est là que résident le potentiel et la volonté politique d'accueil, et éventuellement les traditions intellectuelles. La ville, lieu de rencontres, noeud commercial et économique, fournit un terrain d'accueil privilégié pour l'université<sup>2</sup>.

Historiquement, l'université propose un « *studium generale* » ; « or, le concept de *studium generale* ne dépend pas de la ville, mais d'une instance supra-urbaine et même universaliste », qu'il s'agisse du pape (l'UCL a été fondée par une bulle du pape Martin V), de l'empereur ou de rois. L'université n'entre donc pas simplement dans un jeu bijectif avec la ville, mais son établissement et son développement engage d'autres acteurs ; aux princes d'antan succèdent aujourd'hui des pouvoirs politiques qui, en Belgique, ne relèvent pas tous du niveau urbain, mais aussi de l'État fédéral, des communautés et des régions, sans compter les institutions européennes et les entreprises. Si la ville est le terrain privilégié de l'université, elle n'entretient donc pas nécessairement avec elle une relation organique.

En outre, les villes ne se sont jamais limitées à l'université comme source de savoirs et de formations, surtout dans un pays comme la Belgique qui entretient aussi, jusqu'à présent du moins, un système d'enseignement supérieur hors université. Et cela se vérifie même à Louvain-la-Neuve, qui abrite d'autres institutions d'enseignement que l'UCL.

L'université n'a pas la ville (« sa » ville) comme unique horizon. L'université est porteuse d'une culture par essence universelle, ou au moins européenne, qui n'est pas circonscrite à un périmètre urbain, et elle rayonne sur une aire de recrutement des étudiants et des professeurs qui dépasse, voire ignore, les frontières locales ou nationales. Ce décalage entre l'aire de recrutement et le périmètre urbain peut susciter des difficultés dans les relations

André Mertens, 1  
*Louvain-la-Neuve. Une aventure urbanistique. Un témoignage à la mémoire d'un aléa du temps et de l'espace*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Ces réflexions et celles des paragraphes qui suivent sont tirées de la préface de Patrick Gilli et de la conclusion de Jacques Verger dans *Les universités et la ville au Moyen-Âge. Cohabitation et tension*, édité par Patrick Gilli, Jacques Verger et Daniel Le Blévec (*Education and Society in the Middle Ages and the Renaissance*, 30), Leiden - Boston, Brill, 2007, p. 1-5 et 357-364.

entre les populations universitaires et les citoyens, dans l'histoire et encore aujourd'hui à Louvain-la-Neuve. Le public de l'université est international, et c'est bien à ce public que l'université s'efforce de se présenter, pouvant donner l'impression aux citoyens qu'elle instrumentalise leur ville pour un programme qui les dépasse ou même parfois les ignore.

Enfin, l'université reste financée et contrôlée pour l'essentiel non par la ville, mais par l'Etat, et en Belgique, dans le cas de Louvain-la-Neuve, par la Communauté française. L'université n'est donc pas une institution urbaine comme une autre : « le rapport de l'université à la ville doit toujours être envisagé comme un élément dans un ensemble plus vaste, celui de rapports sociaux et de jeux de pouvoirs où interviennent, à des échelles variables, des partenaires multiples »<sup>3</sup>.

Louvain-la-Neuve résout – ou en tout cas propose une réponse à – la question de l'espace universitaire : au lieu de choisir entre un espace universitaire dans la ville ou des espaces urbains occupés par l'université, Louvain-la-Neuve choisit d'être tout à la fois, et pleinement, un espace universitaire et urbain, parce que l'université qui la fonde, l'UCL, se projette à la fois comme institution d'enseignement supérieur et de recherche, et comme opérateur urbain.

L'idée était bien, dès le départ, d'entourer l'université d'un milieu urbain autonome, parce que l'université ne vit pas en vase clos, et parce que l'activité universitaire ne peut pas – et aujourd'hui moins que jamais – se développer en dehors de relations étroites avec son environnement sociétal. Les pères fondateurs de Louvain-la-Neuve voulaient une ville qui se démarque des autres par son environnement humain, formel et écologique. Le plan directeur approuvé en 1970 s'inspire du modèle européen des villes universitaires, non pas pour créer un anachronisme en plein XX<sup>e</sup> siècle mais pour en proposer une version moderne, pour créer un lieu qui mélange fonctions universitaires et fonctions urbaines, sans démarcation. Toutes les dimensions de la ville ont fait l'objet des réflexions initiales, jusqu'à l'accompagnement paysager, parce que l'idée sous-jacente était, et demeure, que la ville est un lieu de vie, de rencontres et d'échanges entre personnes.

Louvain-la-Neuve se voulait à taille humaine, et la « compacité » devait favoriser les contacts entre les personnes. Ce fut certainement vrai pour les habitants, parfois un peu moins pour les membres de l'université, car la force de cloisonnement des structures universitaires, séparant les disciplines entre des murs facultaires ou départementaux, a souvent été plus forte que la dynamique de contacts induite par l'architecture urbaine. Ce sera un des défis de l'avenir de Louvain-la-Neuve de tenter d'y remédier ; inversement, une réforme des structures de l'université allant vers plus de transversalité et d'interdisciplinarité pourrait contribuer à permettre à la ville d'atteindre cet objectif initial...

Louvain-la-Neuve a vu apparaître d'autres comportements qui n'étaient peut-être pas prévus au départ, mais qui ont résulté de la nature d'une ville nouvelle. Tout ne s'y est pas fait en un jour. Les premiers habitants ou visiteurs se sont vite habitués à l'état inachevé de la ville, à ses espaces ouverts, à la faible densité de son occupation. Cela a entraîné chez certains habitants une résistance à la poursuite d'un développement qui risquait à leurs yeux de faire perdre son âme à Louvain-la-Neuve, alors qu'il ne s'agissait que de l'âme transitoire d'une ville en devenir. Chez les étudiants également, l'habitude s'est installée de considérer la ville comme « leur » ville, dans laquelle la fête estudiantine pouvait occuper la ville comme un espace qui lui était réservé. En cela, et bien que le projet de Louvain-la-Neuve soit inspiré des modèles de villes universitaires européennes, la relation à la ville a toujours été légèrement différente de ce qui se passe ailleurs en Europe. À Louvain-la-Neuve, le sentiment d'appropriation, voire de propriété, de la ville par ses habitants et utilisateurs estudiantins a toujours eu un caractère un peu particulier, parfois même exacerbé. Cela se sent encore aujourd'hui, face aux derniers développements, et plus encore à l'idée des développements possibles, en dehors du périmètre historique de la cité universitaire.

En dépit de ces quelques difficultés, après quarante ans, le projet de Louvain-la-Neuve se traduit comme une extraordinaire réussite.

Avant l'arrivée de l'UCL, le territoire était agricole, organisé en hameaux qui ont laissé leurs traces dans la dénomination des quartiers. L'implantation de

l'UCL a changé fondamentalement la situation, non seulement l'occupation du terrain, mais aussi son rôle, son rayonnement et ses relations avec son environnement.

L'UCL, en fondant Louvain-la-Neuve, a été à l'origine d'un exceptionnel développement territorial. Encore faut-il garder présent à l'esprit que ce qui a permis l'extension qu'a connue ce développement territorial, ce n'est pas l'implantation de l'université en tant que telle, mais c'est surtout le fait que cette implantation ne se soit pas traduite par la création d'un campus, mais d'une ville, avec toutes ses fonctions : académique, culturelle, sportive, commerciale, associative, religieuse, économique... La réussite du développement territorial de Louvain-la-Neuve tient à la capacité qu'a eue l'université de se penser non seulement en tant qu'université, mais également en tant qu'élément d'un tissu social et économique, et en tant qu'un élément de territoire, pour donner naissance à une ville.

Le cas de Louvain-la-Neuve constitue donc un cas d'école, un cas d'étude unique en son genre, qui illustre combien le développement territorial repose sur quatre facteurs clés : un ancrage identitaire, en premier lieu ici l'identité de l'UCL, et rapidement l'identité de Louvain-la-Neuve ; un système relationnel, qui tient à la multiplicité des acteurs unis dans une vision commune, avec les autorités d'Ottignies notamment ; des ressources spécifiques, en particulier la présence de l'université et le parc scientifique ; une stratégie territoriale, à savoir le plan directeur, la volonté de disposer de toutes les fonctions urbaines, les liaisons avec le voisinage.

L'histoire récente a fait entrer ce développement dans le rôle de l'université. Cela a été un défi, une charge aussi, souvent lourde, mais ce fut aussi, et c'est encore, une chance et une richesse pour une université de jouer un tel rôle. L'UCL continuera à œuvrer dans ce sens, dans le sens d'un développement territorial complet et au service de tous.

Demain, donc ?

Dans la conclusion de son ouvrage déjà cité, André Mertens pose la question suivante : « Louvain-la-Neuve devient une ville normale. Parviendra-t-elle à

garder son âme ? ». Cette formulation pose la question de l'avenir de Louvain-la-Neuve comme dépendant de l'évolution de la ville.

Quelle est l'évolution urbaine aujourd'hui ? Jean-Marie Miossec décèle dans le cours du XX<sup>e</sup> siècle et en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle un passage progressif de « la ville de la densité, de la proximité, aux contours nets et au centre de gravité stable, bien différenciée de la campagne » vers une ville de « la fluidité, aux caractères polycentriques et aux contours diffus »<sup>4</sup>. Mais si la ville contemporaine semble subir un changement de paradigme, « la citadinité, qui associe une urbanité (des formes urbaines), une sociabilité (agora, forum, piazza, souks...), une citoyenneté par la participation à la gouvernance de la cité, et une identité génératrice d'une conscience urbaine affirmée, demeure l'essence même de la ville »<sup>5</sup>. Louvain-la-Neuve n'est pas à l'abri de cette évolution urbaine.

Mais l'avenir de Louvain-la-Neuve n'est pas seulement une question urbaine. Il doit être envisagé aussi à partir de l'évolution de l'université elle-même. Avec l'émergence des « NTIC », les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la question n'est plus de savoir comment les membres de l'université vont tous se retrouver en un même endroit, la ville universitaire, mais comment ils vont être mis en réseau. L'université de demain sera une tête de réseau, elle-même en réseau avec des entités qui ne sont pas limitées au cadre urbain. Elle sera le centre d'un système intégré d'enseignement supérieur et de recherche, son périmètre d'action dépassant largement le cadre urbain. Aujourd'hui, Louvain-la-Neuve est la ville de l'UCL. Demain, Louvain-la-Neuve sera l'un des sites d'une nouvelle UCL, qui aura fusionné avec d'autres universités (les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur, les Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles, les Facultés universitaires catholiques à Mons), qui aura intégré des formations de type long aujourd'hui établies à Bruxelles ou même à Tournai et peut-être même à Arlon ! Une telle évolution de l'université aura nécessairement des répercussions sur ses relations à la ville, et sur la ville elle-même.

En quarante ans, Louvain-la-Neuve a déjà fortement évolué, ainsi que son environnement. Mais ce sont en fait tous les paramètres économiques,

Jean-Marie Miossec, 4  
*De la géographie prioritaire à l'unité de la cité : gérer le changement urbain, dans Nouvelle politique de la ville. Nouveaux enjeux, nouvelle maîtrise d'ouvrage urbaine, textes rassemblés par Jean-Michel Evin et Jean-Marie Miossec, Montpellier, 1999 = Espaces et territoires. Bulletin de la Société Géodocienne de Géographie, 122 (1999), p. 235.*

*ibid.*, p. 236. 5

sociaux, démographiques ou culturels autour de la ville et de l'université qui ont changé. Louvain-la-Neuve continue à s'adapter, sans heurt, sans rupture brusque, signe de la grande modernité du projet de départ.

L'évolution de l'université et de son environnement confronte cependant le projet à un défi nouveau, qui est de savoir comment sortir des limites historiques de Louvain-la-Neuve sans perdre le lien avec le projet initial, alors même que la compacité de la ville en constituait une « charpente » et conditionnait l'approche environnementale depuis l'origine. À l'idée que tout était accessible à pied, en raison des faibles distances, succède peu à peu la nécessité de mettre en oeuvre de nouveaux moyens de déplacement : au moment d'écrire ces lignes, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve prépare la mise en oeuvre d'une navette reliant les différents quartiers de Louvain-la-Neuve et d'Ottignies entre eux et avec le parc scientifique, et des réflexions sont en cours pour aider les vélos à « enjamber » la E411... Des projets d'extension au-delà de la N4, puis vers Chaumont-Gistoux, sont en préparation. Parallèlement, le développement des communes voisines a comblé les vides entre Louvain-la-Neuve et les autres entités : l'Axis Parc de Mont-Saint-Guibert a rejoint le Parc scientifique de Louvain-la-Neuve, Wavre a développé des lotissements résidentiels à quelques pas de la cité universitaire, et la zone entre Louvain-la-Neuve et Ottignies se remplit progressivement. C'est toute la région qui s'achemine vers une « conurbation » plus importante, et peut-être vers l'émergence d'une « ville » importante dans le Brabant wallon, une ville qui ne sera elle-même qu'une excroissance du pôle urbain et économique bruxellois. Comment garder les caractères de Louvain-la-Neuve dans ce nouvel ensemble, encore en gestation aujourd'hui ?

Le plan directeur de 1970 proposait un projet de ville universitaire, et correspondait à ce qu'une université était en droit d'attendre de « sa » ville pour se développer. Aujourd'hui, 40 ans plus tard, bien des choses ont changé en ce qui concerne l'université. L'enseignement supérieur est entré dans une phase de mondialisation, où les comparaisons internationales sont de plus en plus aisées. Celles-ci

induisent une compétition intense entre les universités de haut niveau. L'expérience montre que le milieu, l'environnement, les facilités de vie constituent des facteurs puissants d'attractivité d'une université moderne. En ce début de troisième millénaire, une université doit pouvoir compter sur un environnement urbain de qualité, où sont rassemblés tous les services qu'attendent les étudiants, les chercheurs, les professeurs, eux-mêmes venant de tous les pays du monde. La mobilité et l'accessibilité sont devenues des facteurs prioritaires. La proximité avec la métropole bruxelloise également, ce qui implique de mettre l'accent sur les aménagements favorisant la connexion de Louvain-la-Neuve avec Bruxelles (RER, etc.) et avec les liaisons aériennes.

Plus que tout, le facteur qui invite à revoir certaines recommandations du plan directeur est l'augmentation du nombre d'étudiants de l'UCL. Celle-ci reçoit aujourd'hui près de 22.000 étudiants, dont plus de 16.000 à Louvain-la-Neuve. Demain, Louvain-la-Neuve sera l'un des sites d'une nouvelle UCL, présente sur l'ensemble du territoire de la Communauté française, et accueillant plus de 30.000 étudiants. C'est une nouvelle vocation pour Louvain-la-Neuve. Cela induira une augmentation des visiteurs du site : ceux-ci sont en droit d'attendre une plus grande lisibilité de sa géographie. Louvain-la-Neuve a été conçue pour des initiés, capables de se retrouver dans le dédale et les convolutions des voies de communication. Et cela a eu et a encore un charme. Mais les visiteurs de plus en plus nombreux n'ont pas le temps – malheureusement – de s'initier aux secrets de la ville universitaire ; ils veulent simplement trouver l'endroit où ils doivent se rendre, que ce soit en voiture, ou à pied à partir de la gare ou du parking des bus.

Les projets actuels de développement de Louvain-la-Neuve sont l'expression de cette évolution. S'ils appellent parfois à renoncer à certaines idées du plan directeur, ce n'est pas parce que ces recommandations n'étaient pas bonnes, mais parce qu'elles ne sont plus actuelles.

Ce qui demeure, c'est la recherche de la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Car

cette qualité, en dernier ressort, est au bénéfice aussi de l'université.

En déménageant à Louvain-la-Neuve, l'UCL a apporté avec elle son histoire, ses traditions, ses valeurs, ses références. Lors des rentrées académiques ou à l'occasion des fêtes patronales de l'université, le cortège, précédé des trompettes, parcourt le centre de la ville, les drapeaux des régionales jalonnent le parcours, les togas académiques qui se gonflent sous le souffle du vent sont les mêmes qu'auparavant. L'architecture, son unité, sa compacité, le lacy des rues, les galeries ont bien été pensés pour rappeler ce passé, pour le rendre présent dans ce nouvel écrin. Chacun a bien conscience de faire partie d'une université fondée en 1425, c'est-à-dire près de 550 ans avant la fondation de la ville de Louvain-la-Neuve... Il reste encore à l'histoire à s'inscrire dans les murs et les briques de Louvain-la-Neuve.